

Les premiers concours du  
Conservatoire royal de Musique de Liège

---

Créée par le gouvernement hollandais le 17.XII.1826, l'Ecole royale de musique de Liège procède aux premiers examens d'admission d'élèves du 27 au 31 mars 1827. En plus de présenter les capacités nécessaires, les aspirants doivent "être vaccinés contre la petite vérole ou l'avoir eue". Le concert d'installation de l'Ecole a lieu le 21 avril, à la salle de spectacles. Dès lors, les choses suivent leur cours, à deux détails près. Profitant de la Révolution de 1830, les Liégeois transforment le nom de l'établissement en "Conservatoire royal de musique". Mais à cause de cette Révolution, ils n'ont pas pu organiser les concours prévus par le règlement arrêté par le Ministre de l'Intérieur. Les premiers auront lieu seulement en 1832, comme nous le fait connaître un article paru dans le Journal de la Province de Liège du 24.VIII.1832, dont voici l'essentiel.

Conservatoire de Musique- Concours de 1832. (...) Ces concours auront lieu les 24, 25 et 27 de ce mois, à 3 heures de relevée, dans la grande salle de l'Hôtel de ville. Le jury des concours sera composé de membres de la Commission de surveillance, que préside le Bourgmestre, du Directeur (Daussoigne-Méhul) et de cinq Professeurs du Conservatoire.

L'importance de ces concours consiste principalement pour les élèves dans la difficulté d'y cueillir la palme (le 1er prix) Il n'en est pas d'un Conservatoire comme d'une pension où chacun doit annuellement remporter un prix avant de rentrer dans sa famille. Un 1er prix au Conservatoire ne peut appartenir qu'au talent le plus distingué, c'est un brevet de capacité qui transforme un élève en maître et, sous ce rapport, le jury ne peut se montrer trop sobre de récompenses. (...) C'est par l'effet des circonstances que ces concours, qui, aux termes du règlement, auraient dû commencer depuis deux ans, ont lieu pour la première fois cette année. Leur objet est d'assigner un rang aux concurrents. Ces rangs sont fixés par un scrutin secret qui a lieu publiquement à l'issue de chaque concours. Les noms des lauréats seront proclamés par le président du jury. (...)

Lors de ces épreuves, 37 distinctions furent accordées, dont 4 premiers prix seulement. Parmi les lauréats, Etienne Soubre, futur Directeur du Conservatoire (1862-1871), alors âgé de dix-neuf ans, remportait un 2e prix d'harmonie, un accessit de contrepoint et fugue et un accessit de basson. Les tout jeunes Joseph Prume (frère du violoniste) un 1er prix de clarinette et César Franck un 1er prix de solfège, suivi par Albert Seigne (futur professeur de violon du Conservatoire) avec un 2e prix.

Comme on le voit, les consignes de sévérité demandées par le Directeur Louis-Joseph Daussoigne-Méhul (Givet 1790-Liège 1875) avaient été respectées à la lettre.

José QUITIN

Nota- Ces renseignements proviennent du "Journal de la Province de Liège". Les archives du Conservatoire n'ont pas gardé les palmarès des premiers concours.